

COUR D'APPEL DE BAMAKO

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

TRIBUNAL DE GRANDE

INSTANCE DE KATI

--*-*-*



REPUBLIQUE DU MALI

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

--*-*-*

N° 6857/GREFFE-KATI

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE

Le Président du Tribunal de Grande Instance de Kati (République du Mali) :

Vu les pièces énumérées ci-après :

Copie d'acte de naissance
spécial de l'Etat
de l'année 2006 du centre

Certifie que la personne ci-après désignée :

Prénom(s) : Nouha

Nom : Djané

Né(e)/vers : 10-11-2006 A : Quanda Hamala

De : Hamana

Et de : Bakia Diakité

Profession : Etudiant

Situation de famille : Célibataire

Domicile : Kati

Est de Nationalité Malienne en vertu des articles 224, 225 et suivants du titre V chapitre II de la loi N° 87/AN-RM du 30 décembre 2011 portant code des personnes et de la famille du Mali.

Kati, le 07-08-2006

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL

